

HOTEL de VILLE

Lettre du Maire

Madame, Monsieur,
Cher (e) habitant (e) de Rémire-Montjoly

“ En cette fin d'année, c'est toujours avec un réel plaisir que je reviens vers vous pour vous informer des derniers évènements de notre Commune. ”



en particulier de la Collectivité Territoriale de Guyane, ne permet pas non plus de lancer les programmes d'investissements qui sont évalués à près de 15 millions d'euros de travaux pour les 5 prochaines années.

Et pourtant, à moyen terme, la Commune devra disposer de 4 nouveaux groupes scolaires pour répondre aux besoins des bassins de population de l'Eco quartier, d'Attila-Cabassou, du Mahury et du Bourg de Montjoly.

Aussi, pour le moment, la Commune est obligée de procéder à des extensions dans certains établissements, lorsque la configuration foncière l'autorise, ou à de la location de dispositifs transitoires de type « mobil-home ». Bien-sûr, j'estime que cette solution ne peut s'éterniser, car elle n'offre pas toutes les conditions requises pour dispenser l'enseignement de qualité que nous devons à nos élèves.

À titre d'exemple, nous avons réalisé les deux phases de l'extension de l'école Émile Gentilhomme pour un montant de 679 000 € et par ailleurs, dans les 10 écoles, en juillet et août, nous avons dépensé plus de 468 000 € pour les travaux et les équipements divers.

Ces investissements en faveur des écoles de la ville représentent près de 50 % de l'effort global d'investissements programmés entre 2016 et 2020. À ces efforts, il faut y ajouter les dépenses significatives du service de restauration scolaire qui délivre chaque jour plus de 2180 repas aux élèves de la Commune.

La rentrée scolaire

La rentrée scolaire 2017-2018, s'est déroulée normalement dans nos 10 écoles publiques. Elles ont accueilli plus de 600 nouveaux élèves pour un total de 2913 inscrits. Conséquence d'une démographie scolaire galopante, la municipalité a été contrainte de louer, à nouveau, deux « mobile-home » pour recevoir 50 élèves de plus en classes élémentaires à l'école du Parc Lindor.

À ce titre, nos rentrées scolaires sont de plus en plus difficiles, faute de classes suffisantes pour accueillir les élèves.

En effet, depuis plusieurs années, l'État s'est désengagé dans l'accompagnement du financement des constructions de nouveaux groupes scolaires.

De surcroît, l'absence de participation financière significative,





La cantine scolaire à Rémire-Montjoly : familles attention !

Il est rappelé à l'ensemble des familles que les enfants qui déjeunent à la cantine des écoles de Rémire-Montjoly doivent être préalablement inscrits à la Caisse des écoles et munis de leur carte mensuelle de restauration. Celle-ci doit être remise au Directeur d'école pour contrôle.

Les familles des rationnaires sont tenues d'être à jour du règlement de la cantine.

Aucun repas ne peut être délivré par la cantine si l'élève n'est pas en classe.

Coordonnées de la Caisse des écoles :
Caisse des Écoles - Hôtel de Ville
Tél : 0594 35 90 52

Heures de réception :

Lundi - mercredi - vendredi : 08h15-12h15

Mardi jeudi : 08h15-12h15 – 14h45-16h15

Le périscolaire

La Commune a décidé de maintenir, comme l'an dernier, pour cette rentrée 2017/2018, l'offre d'activités périscolaires pour les écoles primaires et élémentaires, ainsi que le personnel qui lui est dédié, en dépit de toutes les incertitudes sur le maintien des contrats aidés.

Pour ce qui concerne la récente proposition du gouvernement pour l'aménagement du temps scolaire, j'ai décidé de consulter les conseils d'école de la Commune.

Il s'agira de déterminer si les écoles restent à 4,5 jours d'enseignement par semaine, comme c'est actuellement le cas à Rémire-Montjoly, ou bien d'aller vers la semaine de 4 jours, avec ou sans journées continues.

La solution retenue devra être en conformité avec les intérêts des élèves, les capacités financières de la municipalité et les accompagnements de l'État.

Pour cette rentrée, la Commune, avec le DSU a renforcé le nombre d'associations qui interviennent. 33 associations et plus de 92 intervenants sont mobilisés pour encadrer des activités sportives, artistiques et culturelles en faveur de plus de 1 200 élèves inscrits.

Coût global de cette opération 2017/2018 :
1 039 418,00 € dont 725 000 € pour la participation financière de la Mairie.



Inauguration des annexes du Stade Municipal « Dr Edmard LAMA »

Le sport est à la fois un facteur d'épanouissement et de cohésion sociale. Les valeurs du sport, l'esprit d'équipe, la solidarité, le respect de l'autre, le dépassement de soi, la performance, contribuent au bien vivre ensemble dans la ville.

C'est dans cette optique que la commune apporte son soutien logistique et financier aux associations. Je profite d'ailleurs pour saluer et remercier l'investissement de ces acteurs qui jouent un rôle prépondérant dans le maintien et l'enrichissement du lien social.

La municipalité est à leur écoute et est soucieuse de trouver des solutions adaptées aux besoins de chacun. Elle continuera son engagement de manière concrète en renouvelant et en renforçant ses équipements de proximité.

Cela s'est traduit par exemple, le 23 septembre 2017, par l'inauguration des annexes du Stade Dr Edmard LAMA servant à la fois au football et à l'athlétisme mais également au rugby qui attendait depuis longtemps la mise à disposition d'un équipement spécifique. L'effort de la municipalité se poursuit avec la réfection complète de la charpente du hall « Yvane et Freddie HARDJOPAWIRO » et du terrain de football principal du Vieux Chemin, actuellement en phase d'engazonnement.

Ces travaux sont nécessaires, car les infrastructures sont intensément utilisées, ce qui entraîne l'usure et des coûts importants d'entretien et de rénovation. Pour mener à bien ces travaux, il convient parfois de fermer provisoirement ces infrastructures.

Toutefois, des gestes écocitoyens et responsables peuvent aider à préserver le patrimoine communal et à limiter les impacts négatifs (déchets, dégradation, dépenses importantes d'énergie, etc.). C'est l'affaire de tous, du pratiquant à l'éducateur. Il s'agit pour chaque citoyen de se comporter quotidiennement en gardien vigilant face à l'utilisation du bien commun.



La sécurisation du cadre de vie de la population et destruction des squats

Si la rentrée scolaire a été un moment important pour nos communes, les visites du Président de la République et du Président de la Commission Européenne à la fin du mois d'octobre ont été, pour leur part, particulièrement intéressantes.

Les annonces et les clarifications apportées par le Président de la République sur les questions de sécurité et du cadre de vie ont retenu toute notre attention,

car il y aura des conséquences pour Rémire-Montjoly. Particulièrement en ce qui concerne l'éradication des zones d'habitat illicite et le cortège de problèmes urbains qu'elles engendrent : climat d'insécurité, vols, trafics divers, dégradations des biens, déforestations anarchiques, pollutions multiples, etc.

Je souhaite que ces annonces du Président de la République se traduisent rapidement sur le terrain dans l'intérêt des administrés et que les actions de contrôle et de destruction des habitats spontanés se poursuivent avec le concours de la force publique (polices, gendarmerie, armée, douanes, etc.).

Dans le cadre de mes missions de police administrative, j'ai pris l'initiative d'organiser le 26 septembre 2017, à l'Hôtel de Ville une réunion avec des représentants de la Préfecture, de l'Établissement foncier Public d'Aménagement de la Guyane, de la CTG, de la Mairie de Cayenne, des associations de propriétaires et résidents du Petit-Lucas, des Grands Frères, des 500 Frères et de « Trop Violans », afin de trouver une solution pour pallier les graves difficultés que rencontrent les propriétaires et habitants légitimement installés dans ce secteur.

Pour faire suite à cette rencontre, des démarches, en conformité avec les engagements que j'ai pris, ont été initiées avec notamment le concours de l'avocat-conseil de la Commune.

Ainsi, la Police municipale a renforcé ses visites sur le terrain afin de neutraliser les intentions d'occupation spontanée, de constater par procès-verbal les installations non autorisées et d'alerter les autorités compétentes pour la détermination des mesures appropriées.

L'État a d'ores et déjà engagé une première vague d'actions de contrôle des titres de séjour, de destruction des habitats informels et de neutralisation des marchands de sommeil dans la zone concernée. Elles doivent être poursuivies de manière constante et systématique.

Le Président de la République a annoncé la mobilisation d'une enveloppe 10 à 15 millions d'euros par an pour les écoles primaires de Guyane. Cet effort sera fourni sur les 10 prochaines années.

Même si cette enveloppe est largement en deçà des besoins réels formulés par les Maires du département, je m'investirai afin d'obtenir une contractualisation du mode de financement de nos constructions scolaires sur la base de 80 % d'apports de l'État et de la CTG.

Les États Généraux, les Assises de l'outre-mer

Notre Commune est sollicitée dans le cadre des États généraux lancés par la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG) et les Assises de l'Outre-mer placées sous l'égide du Préfet. C'est donc une phase de large consultation populaire qui s'ouvre.

Il s'agira pour le citoyen, organisé ou non, d'apporter sa contribution, de dire ce qu'il souhaite pour sa ville, pour la Guyane. Il doit le dire, avec ses mots, ses phrases, dans les rencontres qui seront organisées au plus près de chez lui.

Je vous invite à le faire, à vous déplacer, car il s'agit de dessiner le destin de la Guyane en lui donnant une ambition novatrice et audacieuse. Pour ce faire, la participation de chacun est utile, quel que soit son secteur d'activité ou son niveau de responsabilité.

Je sais donc pouvoir compter sur votre implication citoyenne car, ce faisant, vous contribuez au bien-être de notre ville dans un esprit de concorde, de vérité et de responsabilité.

“ Madame, Monsieur, habitant(e) de Rémire-Montjoly, je souhaite que cette année 2017 se termine dans la joie et que les réunions familiales ne nous fassent pas oublier ceux qui sont dans la peine et la misère. ”

Bonne fête à tous.
Bien cordialement

Le Maire,
Jean GANTY

Contrairement à ce que

